



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R28-2025-110

PUBLIÉ LE 7 JUILLET 2025

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2025-07-04-00002 - CLE-PG ACQ LAIZE CLINCHAMPS - Délégation
GG pour CLE (1 page)

Page 3

EPF Normandie

R28-2025-07-04-00002

CLE-PG ACQ LAIZE CLINCHAMPS - Délégation
GG pour CLE



DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL A Madame Caroline LEFEBVRE-EVENOT

Le Directeur Général de l'Etablissement public foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, et notamment son article 13,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021,

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention d'interventions signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Commune de Laize-Clinchamps le 17 mars 2025, après décision du Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier Normandie du 28 février 2025, et délibération du Conseil Municipal de la Commune de Laize-Clinchamps du 23 janvier 2025,

Considérant le projet d'acte de vente établi par l'Etude « GUILBERT & ROUSSEAU », titulaire d'un Office Notarial à EVRECY, Rue des Gallois", Notaire assistant l'EPF Normandie acquéreur, avec le concours à distance, en son office notarial, de Maître Sophie SCHWEIGHOFFER, Notaire à MAEL CARHAIX, assistant le vendeur, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

Décide :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Caroline LEFEBVRE-EVENOT, Chargée d'opérations foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'étude susmentionnée, par lequel cet établissement procède à l'acquisition auprès de Madame Valérie DERRIANT d'un immeuble bâti à usage d'habitation situé sur la commune de LAIZE-CLINCHAMPS (14320), lieudit « 7, Route de la Vallée de l'Orne », cadastré section 164 ZA numéro 83, pour une contenance de 02a 87ca, 164 numéro 86, pour une contenance de 06a 05ca, et sur la commune de MUTRECY (14220), lieudit « Pré des Rivières », cadastrées section C numéro 72, pour une contenance de 55ca, numéro 73, pour une contenance de 05a 46ca, numéro 74, pour une contenance de 96ca, l'ensemble totalisant 15a 89ca, moyennant le prix de **TROIS CENT QUARANTE MILLE EUROS (340.000,00 €)**, qui sera réglé à la comptabilité de l'étude susmentionnée, sans attendre l'accomplissement des formalités de la publicité foncière et au plus tard dans les quinze jours de la réception d'une copie de l'acte signé ;

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à Rouen, le 04-07-2025
Le Directeur Général,

Notifiée à Rouen, le 04-07-2025
à Madame Caroline LEFEBVRE-EVENOT,
Bon pour accord,

Gilles GAL

✓ Certified by yousign

Caroline LEFEBVRE EVENOT

✓ Certified by yousign